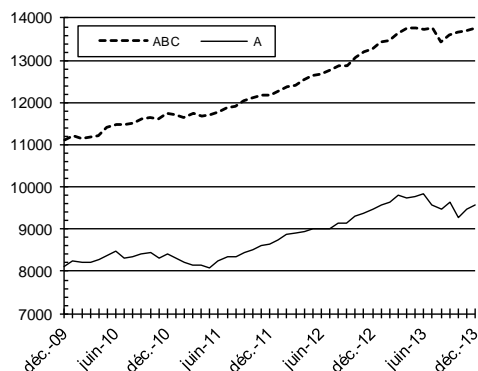


## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C en données CVS



Source : STMT - Pôle emploi, Dares  
Calculs : DRTEFP de Lorraine / SEVE

Fin décembre 2013 en Meuse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 9 560. Ce nombre est en hausse de 1,1% par rapport au mois précédent (+100 DE). Sur un an, il est en hausse de 1,1%. En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de 0,3% par rapport au mois précédent (+0,3% en France métropolitaine) et en hausse de 5,7% sur un an (+5,7% pour la France métropolitaine).

En Meuse, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à Pôle emploi s'établit à 13 770 fin décembre 2013. Ce nombre est en hausse de 0,5% par rapport au mois précédent. Sur un an, il croît de 3,8%. En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente de 0,2% par rapport au mois précédent (+0,5% en France métropolitaine) et progresse de 6,7% sur un an (+6,0% en France métropolitaine).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	décembre-2012	novembre-2013	décembre-2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Meuse</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	9 460	9 460	9 560	1,1%	1,1%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	13 260	13 700	13 770	0,5%	3,8%
<b>Lorraine</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	118 470	124 860	125 180	0,3%	5,7%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	166 230	176 880	177 320	0,2%	6,7%
<b>France Métropolitaine</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 125 400	3 293 000	3 303 200	0,3%	5,7%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	4 619 400	4 876 100	4 898 100	0,5%	6,0%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine / SEVE, Dares - adoption nouvelle correction des variations saisonnières en janvier

**Note** : Les données présentées concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1<sup>er</sup> juin 2009)... L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2 des pages 10 à 13.

# 1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

Les évolutions mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans les départements lorrains varient en décembre 2013 de 0,1% à +1,1% : +0,1% en Meurthe et Moselle, +1,1% en Meuse, +0,1% en Moselle et +0,7% dans les Vosges.

Pour les catégories A, B et C, le nombre de demandeurs d'emploi varie en décembre 2013 de 0,0% à +0,9% : 0,0% en Meurthe et Moselle, +0,5% en Meuse, 0,1% en Moselle et 0,9% dans les Vosges.

## Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Lorraine

### Catégorie A

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Meurthe et Moselle</b>	35 050	36 670	36 690	0,1%	4,7%
<b>Meuse</b>	9 460	9 460	9 560	1,1%	1,1%
<b>Moselle</b>	53 590	57 450	57 510	0,1%	7,3%
<b>Vosges</b>	20 370	21 280	21 420	0,7%	5,2%
<b>Lorraine</b>	118 470	124 860	125 180	0,3%	5,7%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

## Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Lorraine

### Catégories A, B, C

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Meurthe et Moselle</b>	49 650	52 240	52 230	0,0%	5,2%
<b>Meuse</b>	13 260	13 700	13 770	0,5%	3,8%
<b>Moselle</b>	74 690	80 700	80 800	0,1%	8,2%
<b>Vosges</b>	28 630	30 240	30 520	0,9%	6,6%
<b>Lorraine</b>	166 230	176 880	177 320	0,2%	6,7%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

## 2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

En Meuse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A au mois de décembre 2013 augmente de 0,1% pour les hommes (+0,3% sur un an) et augmente de 2,2 % pour les femmes (+2,0% sur un an). La part des femmes dans la demande d'emploi est de 48,5% contre 48,0% en décembre 2012. Sur un mois, toutes les tranches d'âge sont en hausse, sauf les hommes de 25 à 49 ans (-0,6%). Sur un an, la baisse se concentre sur les moins de 25 ans (-7,1%, dont -11,0% chez les hommes et -2,7% chez les femmes). Les plus de 50 ans restent en hausse (+7,6% dont +10,7% pour les femmes).

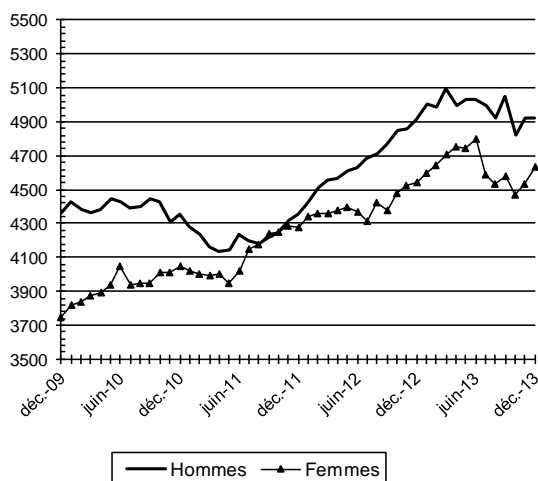
### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi dans la Meuse

#### Catégorie A

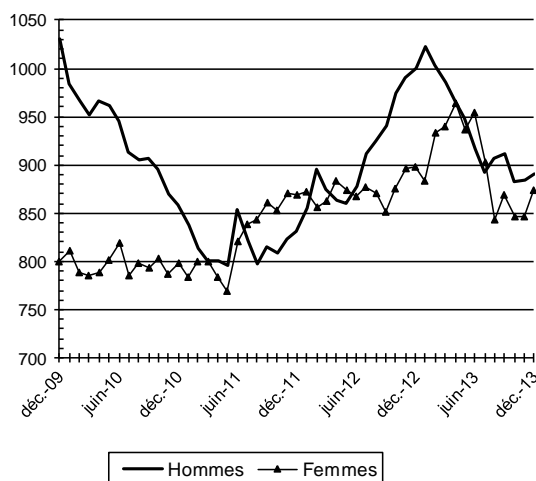
Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Meuse</b>					
Hommes	4 912	4 924	4 927	0,1%	0,3%
Femmes	4 543	4 537	4 636	2,2%	2,0%
<i>Part des femmes</i>	48,0%	48,0%	48,5%		
Moins de 25 ans	1 898	1 730	1 764	2,0%	-7,1%
Entre 25 et 49 ans	5 285	5 319	5 354	0,7%	1,3%
50 ans et plus	2 272	2 412	2 445	1,4%	7,6%
<i>Part des jeunes</i>	20,1%	18,3%	18,5%		
Hommes de moins de 25 ans	1 000	884	890	0,7%	-11,0%
Hommes de 25 à 49 ans	2 706	2 790	2 772	-0,6%	2,4%
Hommes de 50 ans et plus	1 206	1 250	1 265	1,2%	4,9%
Femmes de moins de 25 ans	898	846	874	3,3%	-2,7%
Femmes de 25 à 49 ans	2 579	2 529	2 582	2,1%	0,1%
Femmes de 50 ans et plus	1 066	1 162	1 180	1,5%	10,7%
Ensemble de la catégorie A	9 460	9 460	9 560	1,1%	1,1%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

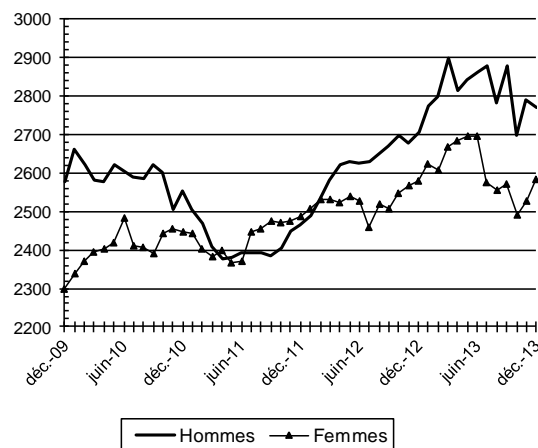
Par sexe



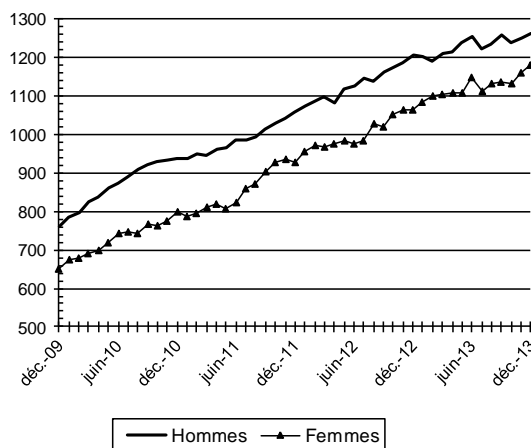
Moins de 25 ans par sexe



Entre 25 ans et 49 ans par sexe



50 ans et plus par sexe



Source : STMT - Pôle emploi, Dares  
Calculs : DIRECCTE Lorraine / SEVE

## 2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

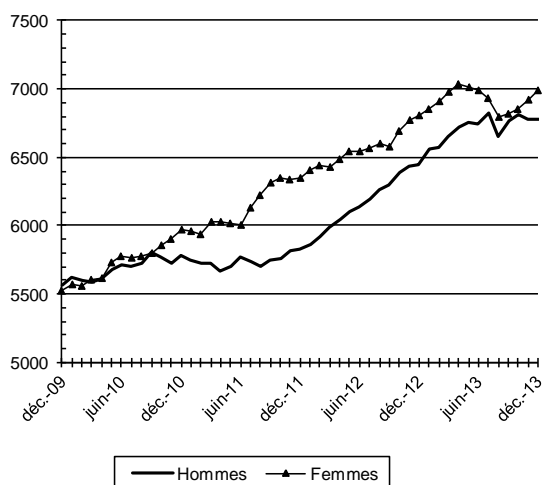
Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en Meuse, le nombre d'hommes sur un mois est en baisse de 0,1% en décembre 2013 (+5,0% sur un an) tandis que le nombre de femmes est en hausse de 1,1% (+2,7% sur un an). Sur un mois, les hommes de moins de 25 ans (-0,8%) ainsi que les hommes de 25 à 49 ans (-0,5%) sont en baisse. Toutes les catégories sont en hausse sur un an, sauf les hommes de – de 25 ans (-2,6 %).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi dans la Meuse Catégories A, B, C

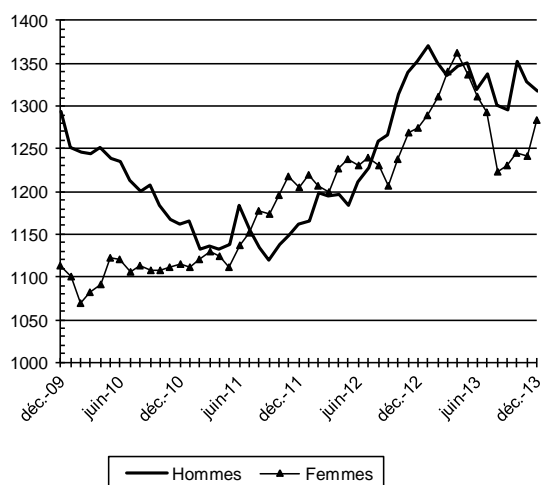
Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Meuse</b>					
Hommes	6 452	6 780	6 773	-0,1%	5,0%
Femmes	6 811	6 921	6 994	1,1%	2,7%
<i>Part des femmes</i>	51,4%	50,5%	50,8%		
Moins de 25 ans	2 627	2 570	2 600	1,2%	-1,0%
Entre 25 et 49 ans	7 606	7 875	7 880	0,1%	3,6%
50 ans et plus	3 030	3 256	3 287	1,0%	8,5%
<i>Part des jeunes</i>	19,8%	18,8%	18,9%		
Hommes de moins de 25 ans	1 352	1 328	1 317	-0,8%	-2,6%
Hommes de 25 à 49 ans	3 645	3 911	3 892	-0,5%	6,8%
Hommes de 50 ans et plus	1 455	1 541	1 564	1,5%	7,5%
Femmes de moins de 25 ans	1 275	1 242	1 283	3,3%	0,6%
Femmes de 25 à 49 ans	3 961	3 964	3 988	0,6%	0,7%
Femmes de 50 ans et plus	1 575	1 715	1 723	0,5%	9,4%
Ensemble des catégories A,B,C	13 260	13 700	13 770	0,5%	3,8%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

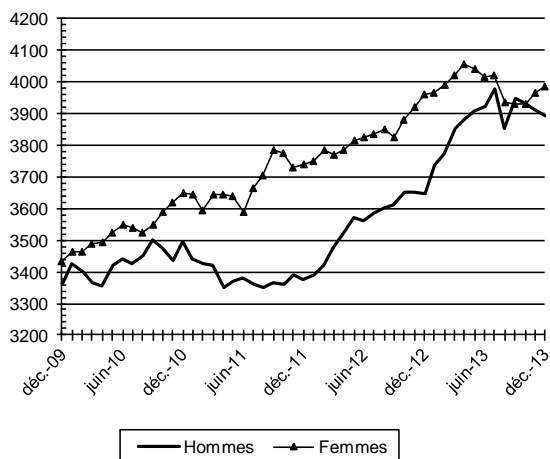
Par sexe



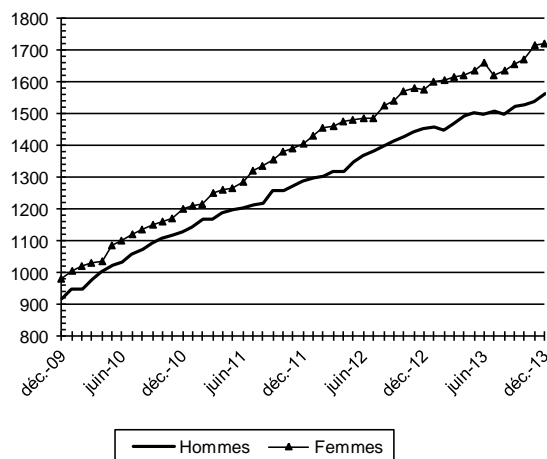
Moins de 25 ans par sexe



Entre 25 ans et 49 ans par sexe



50 ans et plus par sexe



Source : STMT - Pôle emploi, Dares  
Calculs : DIRECCTE Lorraine / SEVE

### 3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

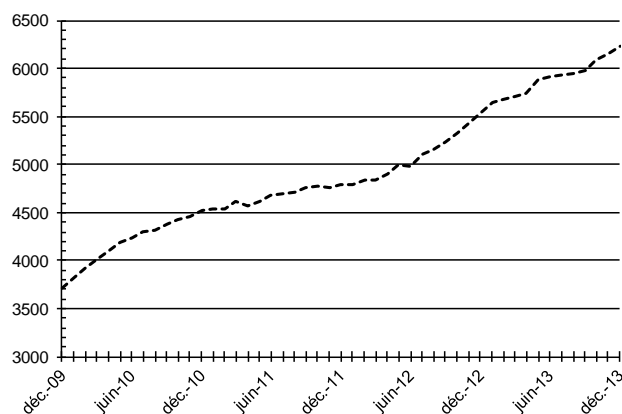
Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en Meuse, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an augmente sur un mois de 1,5% en décembre 2013 (+12,6 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an est en baisse de 0,3% sur un mois (-2,4% sur un an).

#### Ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A, B, C

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Meuse</b>					
- Moins de 1 AN	7 721	7 552	7 532	-0,3%	-2,4%
- 1 AN ou plus	5 538	6 148	6 238	1,5%	12,6%
<i>Dont 1 à 2 ans</i>	2 866	3 035	3 036	0,0%	5,9%
<i>Dont 2 à 3 ans</i>	1 242	1 438	1 461	1,6%	17,6%
<i>Dont 3 ans et plus</i>	1 430	1 675	1 741	3,9%	21,7%
<i>Dont 2 ans et plus</i>	2 672	3 113	3 202	2,9%	19,8%
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	41,8%	44,9%	45,3%	0,4 pt	3,5 pt
<b>Lorraine</b>					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	39,6%	42,9%	43,1%	0,2 pt	3,5 pt
<b>France Métropolitaine (cvs-cjo)</b>					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	39,3%	41,7%	41,9%	0,2 pt	2,6 pt

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (SEVE), Dares

**Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus**  
(Catégories A, B et C, données CVS)  
décembre 2013



Source : STMT - Pôle emploi, Dares  
Calculs : Direccte de Lorraine (Seve)

#### 4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

En Meuse, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C sont en hausse de 1,4% au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

Sur la même période en Lorraine, les premières entrées (+28,4%), et les démissions (+9,3%) sont en hausse. Les autres licenciements (-0,2%), les licenciements économiques (-2,3%), les reprises d'activité (-3,6%), les autres cas (-5,2%), les fins de contrat à durée déterminée (-7,2%) et les fins de missions d'intérim (-8,7%) sont en baisse.

En Meuse, les sorties de catégories A, B, C connaissent une baisse de 7,1% au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Sur la même période en Lorraine, les radiations administratives (+11,7%), et les reprises d'emploi déclarées (+7,8%) sont en hausse. Les autres cas (-1,8%), les entrées en stage (+1,9%), les arrêts de recherche (-9,5%) et les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (-13,7%) sont en baisse.

#### Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
<b>Lorraine</b>						
Fins de contrat à durée déterminée	3 821	3 372	3 725	22,2%	-7,2%	-10,8%
Fins de mission d'intérim	1 290	1 074	1 066	6,3%	-8,7%	-17,4%
Licenciements économiques (3)	432	424	530	3,2%	-2,3%	2,7%
Autres licenciements	1 325	1 368	1 496	8,9%	-0,2%	-2,5%
Démissions	470	494	490	2,9%	9,3%	1,9%
Premières entrées	1 052	1 276	1 542	9,2%	28,4%	29,2%
Reprises d'activité	1 411	1 302	1 496	8,9%	-3,6%	-7,1%
Autres cas	5 935	5 749	6 448	38,4%	-5,2%	-1,3%
<b>Ensemble</b>	<b>15 740</b>	<b>15 060</b>	<b>16 790</b>		<b>-2,7%</b>	<b>-3,4%</b>
<b>Dont département 54</b>	<b>4 830</b>	<b>4 710</b>	<b>5 290</b>		<b>0,5%</b>	<b>-3,6%</b>
<b>Dont département 55</b>	<b>1 150</b>	<b>1 190</b>	<b>1 240</b>		<b>1,4%</b>	<b>-1,1%</b>
<b>Dont département 57</b>	<b>7 320</b>	<b>6 910</b>	<b>7 620</b>		<b>-5,3%</b>	<b>-4,0%</b>
<b>Dont département 88</b>	<b>2 440</b>	<b>2 250</b>	<b>2 640</b>		<b>-3,1%</b>	<b>-2,2%</b>
<b>France Métropolitaine</b>						
Ensemble (cvs-cjo)	482 700	485 500	492 000		-1,4%	-0,2%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

#### Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
<b>Lorraine</b>						
Reprises d'emploi déclarées	3 177	3 660	3 738	22,9%	7,8%	15,8%
Entrées en stage	1 246	1 102	1 415	8,7%	-1,9%	-5,7%
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite) <i>dont maladies</i>	1 162	1 132	1 175	7,2%	-9,5%	-2,5%
<i>810</i>	<i>810</i>	<i>841</i>	<i>868</i>	<i>5,3%</i>	<i>5,6%</i>	<i>-0,4%</i>
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	6 839	6 491	6 422	39,3%	-13,7%	-3,0%
Radiations administratives	1 635	1 875	2 203	13,5%	11,7%	25,0%
Autres cas	1 419	1 328	1 406	8,6%	-1,8%	-3,6%
<b>Ensemble</b>	<b>15 480</b>	<b>15 590</b>	<b>16 350</b>		<b>-4,2%</b>	<b>3,7%</b>
<b>Dont département 54</b>	<b>4 840</b>	<b>4 740</b>	<b>5 300</b>		<b>-3,9%</b>	<b>2,0%</b>
<b>Dont département 55</b>	<b>1 090</b>	<b>1 150</b>	<b>1 170</b>		<b>-7,1%</b>	<b>5,1%</b>
<b>Dont département 57</b>	<b>7 100</b>	<b>7 360</b>	<b>7 520</b>		<b>-3,6%</b>	<b>4,9%</b>
<b>Dont département 88</b>	<b>2 450</b>	<b>2 340</b>	<b>2 360</b>		<b>-4,9%</b>	<b>2,9%</b>
<b>France Métropolitaine</b>						
Ensemble (cvs-cjo)	464 200	488 200	467 900		-2,3%	3,2%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

(1) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(3) Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés, de CRP et de CTP

## 5 – LES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmentent de 16,6% au cours des trois derniers mois en Meuse (-1,2% au regard des mêmes trois mois de l'année précédente). Les offres d'emplois durables (six mois ou plus) augmentent de 70,2% et celles non durables (moins de 6 mois) diminuent globalement de 22,3%. Parmi ces dernières, les emplois temporaires (1 à 6 mois) diminuent de 23,9% tandis que les emplois occasionnels (moins d'un mois) diminuent de 14,3%.

### Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Données CVS	décembre 2012	novembre 2013	décembre 2013	Part des emplois durables	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
<b>Lorraine</b>						
Emplois durables (plus de 6 mois)	2 761	4 038	4 066	56,0%	18,6%	41,2%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	3 997	3 207	3 200		10,0%	-23,7%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	3 541	2 843	2 821		16,9%	-23,0%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	456	364	380		-23,8%	-28,7%
<b>Ensemble</b>	<b>6 758</b>	<b>7 245</b>	<b>7 266</b>		<b>14,7%</b>	<b>2,8%</b>
<b>Meurthe-et-Moselle</b>						
Emplois durables (plus de 6 mois)	968	1 093	1 141	58,3%	-2,8%	14,3%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	1 051	937	814		49,4%	-7,2%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	917	816	640		59,7%	-6,1%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	134	120	174		8,0%	-12,9%
<b>Ensemble</b>	<b>2 020</b>	<b>2 030</b>	<b>1 955</b>		<b>16,0%</b>	<b>3,2%</b>
<b>Meuse</b>						
Emplois durables (plus de 6 mois)	159	433	416	71,4%	70,2%	127,5%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	464	233	166		-22,3%	-48,0%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	405	203	135		-23,9%	-46,9%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	59	30	31		-14,3%	-52,3%
<b>Ensemble</b>	<b>623</b>	<b>666</b>	<b>582</b>		<b>16,6%</b>	<b>-1,2%</b>
<b>Moselle</b>						
Emplois durables (plus de 6 mois)	1 279	1 975	1 902	51,5%	36,4%	51,1%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	1 873	1 592	1 792		4,9%	-23,5%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	1 710	1 461	1 709		12,6%	-21,2%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	163	131	83		-48,8%	-47,0%
<b>Ensemble</b>	<b>3 152</b>	<b>3 567</b>	<b>3 694</b>		<b>20,8%</b>	<b>6,4%</b>
<b>Vosges</b>						
Emplois durables (plus de 6 mois)	355	537	607	58,7%	-3,5%	41,2%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	609	445	427		-8,4%	-34,7%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	509	363	336		-3,2%	-40,4%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	100	83	92		-23,0%	-0,5%
<b>Ensemble</b>	<b>964</b>	<b>983</b>	<b>1 035</b>		<b>-5,7%</b>	<b>-7,2%</b>
<b>France Métropolitaine (cvs-cjo)</b>						
Emplois durables (plus de 6 mois)	100 800	113 800	111 000	46,9%	3,6%	9,9%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	136 100	130 200	125 600			
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	105 500	97 000	96 400		14,5%	-11,2%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	30 600	33 200	29 200		21,7%	-1,9%
<b>Ensemble</b>	<b>236 900</b>	<b>244 000</b>	<b>236 600</b>		<b>9,9%</b>	<b>-1,0%</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

(1) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

## 6 – DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA – MEUSE

### Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Effectifs et %

Données brutes	déc-12	nov-13	déc-13
<b>Meuse</b>			
<b>Catégorie A</b>	2 066	2 263	2 252
Catégorie B	265	304	291
Catégorie C	158	153	159
<b>Catégories A, B, C</b>	2 489	2 720	2 702
Catégories D	45	84	75
Catégorie E	203	264	255
<b>Catégories A, B, C, D, E</b>	2 737	3 068	3 032
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	21,5%	23,6%	23,2%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	18,6%	19,7%	19,4%
<i>Pour mémoire : Lorraine</i>			
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	19,4%	21,6%	21,1%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	16,6%	18,3%	17,9%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (cf. 10 - Sources et définitions)

### Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

(composantes de RSA)

Effectifs et %

Données brutes	déc-12	nov-13	déc-13
<b>Meuse</b>			
<b>Demandeurs d'emploi en catégorie A</b>	2 066	2 263	2 252
RSA socle seul	1 602	1 838	1 849
RSA socle et activité	206	195	178
RSA activité seule	258	230	225
<b>Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C</b>	2 489	2 720	2 702
RSA socle seul	1 673	1 930	1 950
RSA socle et activité	349	367	335
RSA activité seule	467	423	417

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (cf. 10 - Sources et définitions)

### Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA

(catégories A, B, C)

Effectifs et %

Données brutes	déc-12	nov-13	déc-13
<b>Meuse</b>			
<b>Entrées</b>			
Entrées de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	183	214	181
Part dans l'ensemble des entrées	17,4%	17,9%	16,4%
<b>Sorties</b>			
Sorties de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	187	245	174
Part dans l'ensemble des sorties	19,6%	20,1%	17,3%
<i>Pour mémoire : Lorraine</i>			
<b>Entrées</b>			
Entrées de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	2 135	2 921	2 577
Part dans l'ensemble des entrées	14,5%	18,5%	16,7%
<b>Sorties</b>			
Sorties de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	2 526	3 143	2 800
Part dans l'ensemble des sorties	18,2%	19,7%	19,7%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (cf. Encadré 1 "Sources et définitions")

#### Avertissement

Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de ces bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts. En effet, ce dernier recouvre également des personnes dont le droit est suspendu. L'information sur le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA n'est disponible que juillet 2010.



## Encadré 1 – SOURCES ET DEFINITIONS

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic.

### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi

Catégories statistiques		Catégories administratives
Catégorie A		Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B		Catégories 1, 2, 3 avec activité réduite
Catégorie C		Catégories 6, 7,8
Catégorie D		Catégorie 4
Catégorie E		Catégorie 5
Catégorie ABC		Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

### Ancienneté et durée d'inscription sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois  $m$  sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C.

Elle se distingue donc de la durée d'inscription des personnes sortants à la fin du mois  $m$  des listes de Pôle emploi (catégories A, B, C). La durée d'inscription sur les listes mesure à la fin du mois  $m$  le nombre de jours passés sur les listes par le demandeur d'emploi qui est sorti au cours du mois  $m$ .

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

## **Encadré 1 – SOURCES ET DEFINITIONS (suite)**

### **Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C**

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs. Parmi les motifs d'entrée :

- les « premières entrées » correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- les « autres cas » recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

### **Les offres d'emploi collectées à Pôle emploi**

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les offres collectées publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

### **Méthodologie de correction des variations saisonnières**

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2010. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2011, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

#### **1<sup>ère</sup> étape : correction des variations saisonnières**

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (CVS). Celles-ci permettent d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques). Pour les séries France et France Métropolitaine, la cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables.

#### **2<sup>ème</sup> étape : mise cohérence des différentes ventilations**

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

## Encadré 1 – SOURCES ET DEFINITIONS (fin)

### Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et sera généralisé au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 €/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009)

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

A compter de juillet 2010, sont repérés dans le système d'information statistique de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoint) d'une allocation au titre du RSA. Entre juin 2009 et juin 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes ayant un droit payable au RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (notamment pour non-respect des devoirs qui leur incombent, non renouvellement de déclaration trimestrielle de ressources, dépassement du seuil de ressources, ou parce que la demande est en cours de traitement). Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. Les données relatives aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA ne seront plus publiées à partir de janvier 2011.

Quatre catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant un droit payable au RSA ;
- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ayant un droit payable au RSA selon la composante de RSA. Il existe trois composantes de RSA : le RSA socle seul, le RSA socle et activité, le RSA activité seul. Le RSA socle seul bénéficie aux foyers qui n'ont pas de revenu d'activité, il est égal au montant forfaitaire. Le RSA socle et activité bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Le RSA activité seul bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Cette nouvelle composante élargit le champ des bénéficiaires ;
- les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA ;
- les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la CCMSA d'autre part.

La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1<sup>er</sup> juin 2009 ; RSA après le 1<sup>er</sup> juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestation de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

## **Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT**

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1<sup>er</sup> juin 2009)...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14>.

**Retrouvez aussi les données nationales ou régionales sur les sites  
de la DARES, de l'ETAT en Lorraine, de la DIRECCTE ou de PÔLE EMPLOI :**

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/statistiques/chomage/>

<http://www.infos.moselle.sit.gouv.fr/>

[http://www.lorraine.travail.gouv.fr/site/Accueil\\_DIRECCTE\\_Lorraine-328.html](http://www.lorraine.travail.gouv.fr/site/Accueil_DIRECCTE_Lorraine-328.html)

([http://www.lorraine.travail.gouv.fr/site/Marche\\_du\\_travailchomage-124.html](http://www.lorraine.travail.gouv.fr/site/Marche_du_travailchomage-124.html))

<http://www.pole-emploi.fr/accueilpe/>

---

Directeur de la Publication : **Jean-Louis LECERF** / Réalisation : **Service Statistique  
DIRECCTE / UT055**

28 Avenue Gambetta – BP 60613 – 55013 Bar-le-Duc Cedex

Tél. : 03 29 76 17 17 Fax : 03 29 45 11 11

Mél : [dd-55.statistiques@travail.gouv.fr](mailto:dd-55.statistiques@travail.gouv.fr)